



Paieiment

A la caisse de l'Hôpital ou aux guichets d'inscription

Hospitalisation : une avance ou acompte peut vous être demandé

Consultation : Règlement à l'issue de la consultation ou règlement préalable afin de vous éviter de repasser à la caisse de l'hôpital après la consultation.

Règlements par carte bancaire, chèque ou espèces.

A la trésorerie de GRASSE

119 route de la Paoute
BP 13158
06131 GRASSE CEDEX


Heures d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 15h30

Téléphone : 04 92 42 47 31

Modalités de paiement :

- > en espèces et par carte bancaire au guichet de la Trésorerie avec l'Avis de sommes à payer
- > par chèque à l'ordre du "Trésor Public" accompagné du talon de paiement

Paieiment en ligne

Vous pouvez également régler directement en ligne via le [site de télépaiement des services publics locaux](#)  (TIPI).



Attention, votre navigateur doit être compatible avec le protocole TLS 1.0 minimum:

Les versions minimales compatibles avec le protocole TLS 1.0 sont : Google Chrome et Chromium 3.0 et suivants, Mozilla Firefox 2.7 et suivants, Microsoft Internet Explorer 11 et suivants, Opéra 1.7 et suivants, Apple

Safari 7 et suivants.

Par mandat cash

Vous devez vous rendre à la poste et effectuer un virement en espèces du montant de la facture à régler et la poste vous remet un récépissé à transmettre au trésorier accompagné du talon de paiement.

Par virement bancaire

avec le n° de titre et l'exercice figurant en haut à droite de l'Avis de sommes à payer

[RIB à imprimer](#)

BANQUE DE FRANCE RC PARIS B 572104891 Relevé d'identité bancaire			
TITULAIRE : TRES GRASSE MUNICIPALE BANLIEUE			
DOMICILIATION : BDF NICE			
Identification nationale (RIB)			
CODE BANQUE	CODE GUICHET	N° COMPTE	CLE RIB
30001	00596	E0650000000	76
Identification internationale			
IBAN		FR58 3000 1005 96E0 6500 0000 076	
Identifiant Swift de la BDF (BIC)		BDFEFRPPXXX	



CENTRE HOSPITALIER DE GRASSE Chemin de Clavary

06130 Grasse

Tel: 04.93.09.55.55

<http://www.ch-grasse.fr/paiement-des-frais/paiement-379.html>